

3. I have been shown the declaration of one Alexander Scott, an old servant of the Hudson's Bay Company, in which he declares as follows :—"I have lived in the immediate neighbourhood of West Lynne, in the said Parish of St. Agathe, since the year 1867. No person ever lived on said lot number nine since I came to the Province of Manitoba." Either the said Alexander Scott must be blind, or he has declared what he knew to be untrue, because I HAVE BUILT ON THE SAID LOT No. 9, AND LIVE ON IT, AND I HAVE BEEN CULTIVATING BETWEEN SEVEN AND TEN ACRES OF SAID LOT DURING THE PAST THREE OR FOUR YEARS ; THE IMPROVEMENTS ON THE SAID LOT ARE WORTH ABOUT ONE THOUSAND DOLLARS, AND ARE THE PROPERTY OF HENRY J. CLARKE, THE APPLICANT.

4. THE HUDSON'S BAY COMPANY'S SERVANTS, INCLUDING MR. C. J. BRYDGES, KNOW THAT I LIVE ON SAID LOT, AND HAVE TRIED TO INDUCE ME TO RENT IT FROM THEM, SO AS TO ESTABLISH A CLAIM TO IT, WHICH I REFUSED TO DO.

*Antoine Paul Laurente.*—Declaration 6th January, 1880.

10. Que j'ai personnellement connu Michel Meehan depuis plusieurs années.

20. Que vers le mois de juin de l'année 1869, le dit Meehan résidait en dedans des deux milles à l'ouest de la rivière Rouge, sur le grand chemin ; qu'il y tenait un commerce de liqueurs ; qu'il résida à cet endroit tout l'été et l'hiver, et laissa au printemps suivant. La maison mesurait environ vingt pieds sur quinze, et était située en dedans d'un mille au nord de la frontière internationale.

30. Que je suis positif que Meehan s'établit à l'endroit c-dessus mentionné avant l'arrivée des troupes dans Manitoba.

40. Que je connais aussi Joseph Goudon et je sais qu'il comprend et parle l'anglais ; qu'il m'a avoué avoir vendu toute sa propriété à un nommée Clarke, alors procureur-général pour la Province de Manitoba.

*Joseph Lapointe.*—Declaration, 5th January, 1880.

Dans l'affaire de l'application de Henry J. Clarke, pour patente du lot No. 9, des arpentages de la Puissance, dans la Paroisse de Ste. Agathe et Province de Manitoba.

Je soussigné, Joseph Lapointe, de la Paroisse de Ste. Agathe, Comté de Provencher et Province de Manitoba, cultivateur, étant assermenté, déclare comme suit :

10. Que j'ai parfaitement connu Michel Meehan en 1869.

20. Que le dit Meehan, vers le mois de juin de l'an 1869, et certainement avant le mois de juillet 1869, bâtit une maison, d'environ vingt pieds sur quinze, sur le grand chemin, à environ